

Gestion du foncier communal



 Vexin-sur-Epte

CONTACT PILOTAGE

 Sophie Weiss - DGS

 sophie.weiss@vexin-sur-epte.fr



LE PROJET

La commune est propriétaire de 130 bâtiments et 420 parcelles. Il s'agit de rationaliser le patrimoine foncier communal en optimisant ses utilisations au profit de tous et en vendant ou louant le patrimoine inutilisé selon son état et le coût de revient pour la commune. Ainsi, la commune bénéficie d'un patrimoine bien entretenu et adapté à ses besoins tout en favorisant les installations commerciales et résidentielles.

OBJECTIFS

- Assurer un patrimoine communal entretenu et adapté aux besoins communaux.
- Dynamiser Vexin-sur-Epte en alimentant l'offre résidentielle et commerciale.
- Assurer des ressources financières ponctuelles et pérennes et bien gérer les deniers publics.

OÙ ET QUAND ?

L'ensemble du territoire est concerné par ce travail qui se déroulera sur toute la durée du mandat.

COMMENT ?

Des groupes de travail composés d'élus et d'agents réalisent l'inventaire du patrimoine communal bâti et non bâti, étudient l'état des bâtiments aux côtés de l'agence de la transition écologique et proposent des utilisations adaptées, les travaux d'entretien nécessaires et des appels à projet, locations ou mises en vente sur certains biens et parcelles, notamment en vu du diagnostic en cours par l'Établissement public foncier.

MISE EN OEUVRE

ÉTAPES DU PROJET

Phase 1

En cours jusqu'à fin 2022 : Etude du patrimoine bâti menée en partenariat avec l'agence de la transition écologique afin de déterminer les biens nécessitant des travaux de rénovation d'isolation ou énergétique.

Phase 2

En cours jusqu'à l'été 2022 : Diagnostic du patrimoine bâti par l'Établissement public foncier.

Phase 3

En cours tout au long du mandat : Réflexion et propositions d'appels à projet, locations ou mises en vente sur les biens et parcelles non utilisés.

COMMUNICATION

Chaque appel à projet ou mise en vente est publié sur le site internet communal après délibération en conseil municipal

FINANCES

5 500€

Vente d'un bien à Fourges

10 000€

Vente d'un bien à Fourges

1 420€

Vente d'un bien à Civières

3 900€

Vente de caveaux

Soit
20 820€
de recettes communales en 2021